

date de publication, le 10 février 2026

Nanterre, le

06 FEV. 2026

Arrêté n° 2026-DAJA-003

Le Président du Conseil départemental

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1111-6, L. 1111-13 et L. 3221-3, alinéa 1 ;
- Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;
- Vu la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local ;

Considérant que Monsieur Georges Siffredi exerce les fonctions et mandats de Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de conseiller municipal de la commune de Châtenay-Malabry ;

Considérant que la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local a exclu tous intérêts publics de la notion de conflit d'intérêts, de celle de conseiller intéressé et de la nouvelle définition de la prise illégale d'intérêts ;

Considérant désormais l'absence de conflit d'intérêts publics pour le Président du Conseil départemental dans la réalisation du projet de rénovation, de réhabilitation et de reconstruction de la Cité Jardin et du protocole opérationnel attenant ;



Nous contacter

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92www.hauts-de-seine.frAccusé de réception en préfecture
092-229200506-20260206-2026-DAJA-003-AR
Date de télétransmission : 09/02/2026
Date de réception préfecture : 09/02/2026

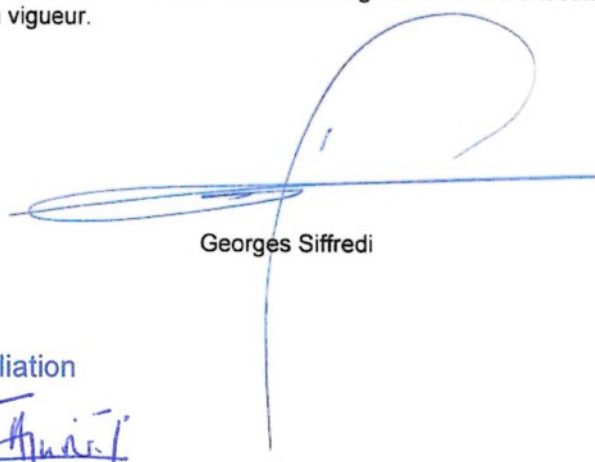
Nous rendre visite

57, rue des Tongues Raies - 92000 Nanterre

- ARRÊTE -

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 2021-DAJA-172 du 15 juillet 2021 est abrogé.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est transmis au contrôle de légalité et rendu exécutoire selon les modalités de publication en vigueur.



Georges Siffredi

Pour ampliation



Nicolas Aurières

Directeur des Affaires juridiques
et de l'Assemblée

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2-4 boulevard l'Hautil, BP. 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex.



Nous contacter

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92



www.hauts-de-seine.fr



Accusé de réception en préfecture
092-229200506-20260206-2026-DAJA-003-AR
Date de télétransmission : 09/02/2026
Date de réception préfecture : 09/02/2026
57, rue des longues Raies - 92000 Nanterre